

BUDGET 2014-2015

Maintenir l'appui aux municipalités et aux régions

Québec, le 4 juin 2014 – À l'occasion de la présentation du budget 2014-2015, le ministre des Finances, M. Carlos Leitão, a annoncé des mesures concernant les municipalités et les régions du Québec.

Vers une nouvelle entente Québec-municipalités

Le ministre a indiqué que le gouvernement et ses partenaires municipaux entreprendront des discussions visant la conclusion d'une nouvelle entente Québec-municipalités.

« L'objectif du gouvernement est d'assurer aux municipalités des leviers financiers prévisibles et complémentaires à leurs revenus autonomes, leur donnant les moyens financiers de fournir des services de qualité à leurs citoyens. Avec cette nouvelle entente, le gouvernement compte ouvrir la voie à un partage des redevances minières, pétrolières et gazières avec les municipalités et les communautés locales. Cette nouvelle entente devra cependant être conclue dans le respect du cadre financier du gouvernement et de ses objectifs de retour à l'équilibre budgétaire », a-t-il exposé.

Pérennité des régimes de retraite du secteur municipal

Le ministre a noté que le gouvernement était préoccupé par la situation des régimes de retraite municipaux. « Des ajustements doivent être apportés pour répondre aux défis que les régimes de retraite doivent relever. Il est devenu nécessaire d'assainir leur situation financière afin de renforcer leur stabilité à long terme dans les meilleurs délais. Le gouvernement s'engage donc à intervenir à l'égard des régimes de retraite du secteur municipal dans l'objectif d'améliorer leur situation financière, notamment par un partage des déficits, et ce, en tenant compte de la capacité de payer des contribuables », a-t-il exprimé.

Des investissements en infrastructures

Le ministre a indiqué que l'ensemble des régions bénéficiera des investissements de 11,5 milliards de dollars effectués dans les infrastructures. Il a souligné que le gouvernement avait consenti des efforts particuliers dans le domaine de la culture, de la santé, des infrastructures routières, du transport collectif et du développement du sport et de l'activité physique.

Des initiatives pour la culture

Le ministre a annoncé un investissement de 110 millions de dollars pour la Stratégie culturelle numérique du Québec. « Cette stratégie visera à accompagner les milieux artistiques et culturels pour qu'ils tirent profit des possibilités qu'offrent les

technologies numériques. Ces technologies pourront améliorer le positionnement des œuvres et des produits culturels dans l'ensemble des régions du Québec et à l'échelle internationale », a-t-il déclaré.

Le budget 2014-2015 confirme également la création du fonds Avenir Mécénat Culture, qui servira à pérenniser le financement du programme Mécénat Placements Culture. Le fonds bénéficiera, dès 2014-2015, d'un prélèvement annuel de 5 millions de dollars sur les revenus de la taxe spécifique sur les produits du tabac. De plus, les crédits budgétaires alloués au ministère de la Culture et des Communications pour le financement du programme Mécénat Placements Culture seront destinés à ce fonds.

Montréal, métropole nationale

Le ministre a souligné que puisque Montréal joue un rôle essentiel dans le développement du Québec, le gouvernement souhaite reconnaître son rôle particulier en tant que métropole nationale. Une enveloppe de 25 millions de dollars a été confirmée pour l'aider à la livraison des services spécifiques correspondant à ce rôle.

De plus, des études sont engagées dès cette année pour les projets de l'Hôpital de Verdun, de l'Hôpital du Sacré-Cœur; du Quartier de la santé et du recouvrement de l'autoroute Ville-Marie ainsi que du transport collectif entre l'Ouest et le centre-ville de Montréal », a déclaré le ministre. Enfin, il a annoncé que le gouvernement participera au financement des célébrations du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal, jusqu'à hauteur de 60 millions de dollars au cours des quatre prochaines années. Il investira aussi 26,4 millions de dollars dans l'aménagement touristique de l'oratoire Saint-Joseph.

Québec, capitale nationale

Le ministre a annoncé que le gouvernement reconnaîtra le statut particulier de la ville de Québec en tant que capitale nationale du Québec. Un projet de loi sera déposé à cet effet. Le gouvernement s'engage également à revoir le rôle de l'administration municipale de Québec, afin de rendre plus efficace le partage des responsabilités entre la Ville et le gouvernement.

« Le projet d'élargissement de l'autoroute Henri-IV sera mis à l'étude afin d'adapter l'une des principales infrastructures routières de la région à la croissance et aux déplacements de la population. Nous participerons également à la construction d'un anneau de glace couvert à Québec. Le gouvernement investira dans cette infrastructure de façon à financer le tiers du coût total. Les deux autres tiers seront financés par le gouvernement fédéral et par la Ville. Enfin, dans le cadre de la stratégie maritime, le site Dalhousie sera réaménagé. Ce projet permettra à la ville d'offrir une image distinctive aux touristes en escale à Québec et de redonner un accès au fleuve aux citoyens », a expliqué le ministre.

Soutien à Lac-Mégantic

Le ministre a tenu à souligner que le gouvernement continuera à apporter son soutien à la communauté de Lac-Mégantic, à l'approche du premier anniversaire des événements tragiques de 2013. Il a annoncé que le gouvernement investira 2,5 millions de dollars dans une étude de faisabilité concernant la construction d'une voie ferrée de contournement du centre-ville. Le gouvernement s'attend à une

participation financière de la part du gouvernement fédéral et des entreprises concernées.

Financement de la formation des pompiers volontaires

Par ailleurs, les catastrophes de Lac-Mégantic et de L'Isle-Verte ont mis en lumière les responsabilités et le rôle des pompiers volontaires et à temps partiel dans les petites municipalités. Pour soutenir leur formation, le ministre a annoncé la mise en place d'un programme doté d'une enveloppe de 3,5 millions de dollars en 2014-2015 et de 4 millions de dollars pour chacune des quatre années suivantes.

« À travers ces mesures, le gouvernement reconnaît la contribution importante des municipalités et des communautés locales dans le développement économique, social et culturel de toutes les régions du Québec », a conclu le ministre.

- 30 -

Source : Andrée-Lyne Hallé
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
418 643-5270
514 873-5363